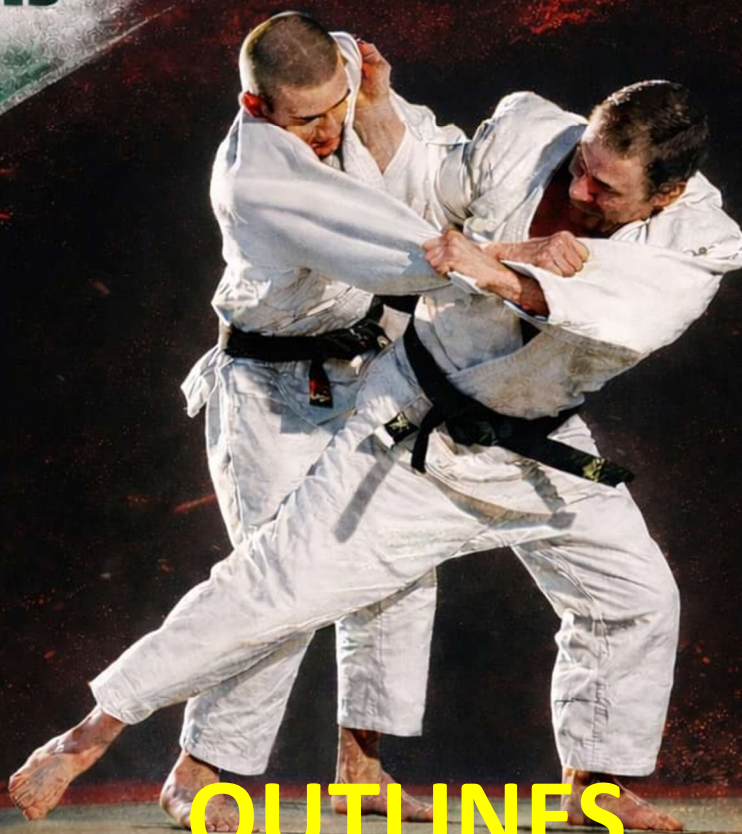




FEDERATION
MALAGASY DE JUDO



CHAMPIONNAT DE MADAGASCAR



OUTLINES

02 & 03 AVRIL 2026

📍 GYMNASSE AKORONDRANO - ANTANANARIVO

**MINIMES, CADETS,
JUNIORS ET SENIORS**



1- PROGRAMME OFFICIEL

DATES	HORAIRES	ACTIVITES	LIEU
Mardi 31 Mars	14 00	Début de prise en charge hébergement délégation	A confirmer
Mercredi 01 Avril	14 00 – 16 00	Contrôle liste de la délégation	Gymnase Ankorondrano
	14 00 – 16 00	Séminaire Arbitrage (judogi blanc obligatoire)	
	16 00 -17 00	Pesée non officielle (Cadets et Juniors)	
	17 00 – 18 00	Pesée officielle pour les (Cadets et Juniors)	
	18 15 – 19 15	Réunion technique et tirage au sort	
Jeudi 02 Avril	07 00 – 07 45	Pesée aléatoire	Gymnase Ankorondrano
	09 00	Eliminatoires (Cadets et Juniors)	
	14 00	Bloc final et remise de coupes	
	16 00-17 00	Pesée non officielle (Minimes et Séniors)	
Vendredi 03 Avril	07 00 – 07 45	Pesée aléatoire	Gymnase Ankorondrano
	09 00	Eliminatoires (Minimes et Séniors)	
	14 00	Discours et remise de grade	
	15 00	Bloc Finale	
Samedi 04 Avril	12 00	Fin de prise en charge hébergement	

N.B : Programme susceptible de modification selon le nombre total d'engagés et les circonstances de la compétition.

2- PRINCIPES FONDAMENTAUX ET ARBITRAGE

- Tout comportement d'un Judoka, coach, dirigeant ou Officiel contraire à l'esprit du Judo sera sanctionné conformément aux règlements intérieurs de la Fédération Malagasy de Judo.
- Les compétitions seront régies par les règlements d'arbitrage de la Fédération Internationale de Judo.
- La Commission d'Arbitrage désignera les arbitres pour chaque combat. Ils seront issus des clubs différents de ceux des combattants.

3- CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Etre présenté par un club régulièrement affilié à la Fédération Malagasy de Judo.
- Etre titulaire d'une licence validée pour la saison sportive 2026.
- S'acquitter du droit d'engagement de vingt mille ariary (20.000 Ar) par combattant, valable uniquement pour les judokas issus des clubs de la ligue Analamanga.
- Etre assuré pour la saison sportive 2026. En aucun cas les organisateurs ne sauront être tenus responsables des accidents survenus au cours des déplacements, avant ou après, ainsi que durant les compétitions. (Présentation de l'attestation d'assurance à l'engagement définitif)
- Les fiches d'engagement doivent être visées par la ligue d'appartenance.

4- RAPPEL DES RÉGLES DE SÉCURITÉ

- Chaque club a l'obligation d'assurer les combattants engagés à toutes les compétitions organisées par la FMJ
- Chaque club doit avoir sa propre trousse de premier secours durant les jours de compétitions (glace, bande adhésive d'immobilisation, kit de nettoyage plaie, anti inflammatoire). Bien évidemment la FMJ prévoit toujours l'assistance d'un médecin et kiné durant les jours de compétitions
- Le shime-waza est autorisé pour les minimes
- Les coachs de chaque club sont sollicités à former leurs athlètes au règlement d'arbitrage et surtout pour les techniques dangereuses ou actes contraires à l'esprit judo.

5- CATÉGORIES D'ÂGE ET POIDS

Rappel du règlement FIJ sur les catégories d'âges :

- Cadets – garçons et filles de moins de 18 ans, âges de 15, 16 et 17 ans (année civile).
- Juniors – hommes et femmes de moins de 21 ans, de 15 à 20 ans (année civile).
- Seniors – hommes et femmes, il y a seulement une limite d'âge de 15 ans minimum (année civile).

A- SURCLASSEMENT

- Le surclassement de catégorie d'âge ou de poids est strictement interdit pour les minimes, pour des raisons de sécurité.
- Le surclassement de catégorie d'âge est autorisé pour les 15 ans et plus. Pour les sur classements dans deux catégories (Cadets et juniors , cadets et seniors ou seniors et juniors), il est de la responsabilité des clubs et coachs d'assurer l'état physique et la sécurité des combattants concernés

B- CATEGORIES MASCULINES :

Catégories	MINIMES	CADETS	JUNIORS	SENIORS
Année	2013/2012	2009/2010/2011	2008/2007/2006	2011 et avant
	<34KG	<50KG	<60KG	<60KG
	<38KG	<55KG	<66KG	<66KG
	<42KG	<60KG	<73KG	<73KG
	<46KG	<66KG	<81KG	<81KG
	<50KG	<73KG	<90KG	<90KG
	<55KG	<81KG	<100KG	<100KG
	<60KG	<90KG	>100KG	>100KG
	<66KG	>90KG		
	<73 KG			
	>73 KG			
Temps de Compétition	3mn	4mn	4mn	4mn
Golden Score	Illimité			

C- CATEGORIES FEMININES :

Catégories	MINIMES	CADETTES	JUNIORS	SENIORS
Année	2013/2012	2009/2010/2011	2008/2007/2006	2011 et avant
	<32KG	<40KG	<48KG	<48KG
	<36KG	<44KG	<52KG	<52KG
	<40KG	<48KG	<57KG	<57KG
	<44KG	<52KG	<63KG	<63KG
	<48KG	<57KG	<70KG	<70KG
	<52KG	<63KG	<78KG	<78KG
	<57KG	<70KG	>78KG	>78KG
	<63KG	>70KG		
	<70 KG			
	>70 KG			
Temps de Compétition	3mn	4mn	4mn	4mn
Golden Score	Illimité			

D- FORMULE DE COMPÉTITION

La compétition se déroulera conformément aux dernières Règles du Sport et de l'Organisation (SOR)

Deux (02) combattants inscrits dans une catégorie, système « Best of 3 »

- De 3 à 5 combattants : le Système de poules sera adopté. Les règles suivantes seront appliquées pour définir les vainqueurs
 - Règle 1. Nombre de victoires.
 - Règle 2. En cas d'égalité de victoires, la somme des points marqués sera Comptabilisée et prise en compte (Ippon/waza-ari-awasete-ippou = 10, Waza- ari = 1). Tous les points obtenus

lors de chaque combat seront comptabilisés. Un compétiteur ne peut obtenir qu'un maximum de 10 points par combat. Les points sont les mêmes qu'ils soient obtenus pendant le temps réglementaire du combat ou pendant le golden score.

- Règle 3. Si les deux compétiteurs ont un nombre de victoires et de points égaux, le compétiteur qui a gagné le combat entre eux deux est désigné vainqueur.
- Règle 4. S'il y a un nombre égal de victoires et pas de combat décisif possible, le temps accumulé le plus court de tous les combats gagnés décidera du vainqueur.
- Règle 5. S'il y a un cas d'égalité de temps : l'athlète avec le poids le plus léger lors de la pesée sera considéré comme vainqueur.
- Règle 6. Dans le cas où le poids à la pesée serait le même : il y aura un combat décisif. Un combat décisif entre les compétiteurs concernés sera organisé. Un nouveau tirage au sort sera effectué. Par exemple, si trois athlètes sont concernés : un combat entre deux compétiteurs aura lieu. Le vainqueur de ce combat affrontera le troisième athlète pour avoir la décision finale.
- 6 combattants et plus : repêchage en quart de finale, pour chaque catégorie, les athlètes seront répartis dans deux tableaux établis par tirage au sort, et un système d'élimination sera utilisé pour obtenir les deux finalistes, qui combattront pour la médaille d'or. Les athlètes ayant perdu au stade des quarts de finale combattront dans deux combats de repêchage. Les gagnants de chacun de ces deux repêchages combattront pour la médaille de bronze face au perdant de la demi-finale de l'autre partie de tableau. Les vainqueurs (2) de ces combats seront classés troisièmes. Les perdants (2) seront classés cinquièmes. Les perdants (2) des combats de repêchages seront classés septièmes

E- PESEE & PROCEDURES PESEE

- **Un acte de naissance ou la copie intégrale sera exigé à la pesée pour les moins de 18 ans.**
- **Une copie de la CIN sera exigée à la pesée pour les plus de 18 ans**
- La présentation de l'accréditation de la compétition est également obligatoire lors de la pesée officielle
- Les combattants cadets et juniors ayant combattu en seniors le premier jour sont dispensés de pesées officielles pour les compétitions cadets ou juniors.
- La pesée officielle se déroule toujours le soir, la veille du combat
- Les athlètes sont autorisés à vérifier leur poids sur la balance de la pesée officielle 30 minutes avant le début de la pesée officielle
- **Seuls les combattants inscrits dans la base de données de la FMJ pourront se présenter à la pesée.**
- La pesée se fera sur une balance fournie par la FMJ, le combattant ne pourra monter sur la balance qu'une seule fois.
- Tous les entraîneurs et autres délégués des équipes doivent quitter la salle de pesée avant le début de la pesée officielle.
- Les athlètes peuvent monter sur la balance seulement une fois pendant la pesée officielle.
- Les athlètes doivent apporter leur accréditation FMJ de l'événement à la pesée et leur passeport ou un document d'identification officiel avec photo.
- L'officiel les invitera ensuite à monter sur la balance.
- Les athlètes doivent réaliser la pesée en sous-vêtements (hommes – caleçon, femmes – culotte et soutien-gorge). Tout couvre-chef, montres, lunettes, chaussettes, bijoux et piercings doivent être enlevés.
- Les athlètes sont autorisés à enlever leurs sous-vêtements – sans descendre de la balance – pour garantir qu'ils atteignent la limite de poids minimum ou maximum de la catégorie de poids dans laquelle ils sont inscrits.
- Dans la catégorie des Minimes et Cadets les athlètes ne sont PAS autorisés à enlever leurs sous-vêtements (hommes – caleçon, femmes – culotte et soutien-gorge). A ne de compenser, une

tolérance de 100 grammes sera autorisée, par exemple pour la catégorie des -44kg la limite sera -44,1kg.

- L'officiel supervisant la pesée devra noter et enregistrer le poids de l'athlète en kilogrammes à une décimale près, par exemple 51,9kg, 73,0kg.
- Une fois le poids enregistré, l'athlète descend de la balance.
- Si un athlète venait à ne pas se présenter à la pesée dans les temps impartis, cela sera mentionné à côté de son nom sur la liste de la pesée officielle. Un officiel de la pesée et un délégué de la FMJ signeront la liste de pesée. L'athlète sera exclu de la compétition dans sa catégorie de poids.
- IL N'Y AURA AUCUNE TOLERANCE DE POIDS
- **Une pesée aléatoire pour les athlètes cadets, juniors et seniors est organisée le jour avant les premiers combats. Le poids de l'athlète ne peut pas être supérieur, à hauteur de 5%, à la limite de poids officielle maximum de la catégorie. Le tirage au sort des athlètes sera effectué par un logiciel, une (1) heure avant le début de la compétition. Quatre athlètes par catégorie (excepté ceux faisant partie des catégories "+ de") seront tirés au sort (UNIQUEMENT POUR LES CADETS, JUNIORS & SENIORS)**

F- ENGAGEMENT ET DEADLINES

A - Engagement

Afin de nous permettre de mieux préparer votre accueil, l'engagement de principe, simple lettre précisant le nombre probable de participants, devra nous parvenir jusqu'au Lundi 16 Mars 2026.

Selon le **deadline**, l'engagement doit être envoyé par mail à votre ligue d'appartenance (Président, CTR et SG), avec **en copie obligatoire** les adresses suivantes :

- sgeneral.fmj@gmail.com
- dtm.fmj2025@gmail.com

L'inscription des engagés sur Judo Manager est également obligatoire et devra être effectuée par la ligue d'appartenance.

Les fiches d'engagement définitif, accompagnées des droits d'engagement (s'il y a lieu) seront reçues au plus tard le lundi 22 Mars 2026 à envoyer à chaque LIGUE d'appartenance de chaque club qui fera l'inscription sur Judo Manager de la Fédération Malagasy de Judo.

L'inscription tardive sera pénalisée de 10 000 Ariary par athlète (non-respect de la date limite d'engagement).

Pendant le contrôle des délégations, les Copies de naissance pour les mineurs ainsi que les CIN pour les majeurs seront exigées.

B - Deadline

- Engagement de principe : **Lundi 16 Mars 2026 à 18 h**
- Engagement définitif : **Dimanche 22 Mars 2026 à 18h**

Nous vous prions de respecter les deadlines proposés pour une meilleure organisation.

G- LIEU D'HEBERGEMENT

La Fédération Malagasy de Judo prendra en charge l'hébergement des athlètes en province à partir du Lundi 31 Mars à 14h au Samedi 04 Avril avant midi. (lieux à préciser)

H- DROIT D'ENTREE

Le droit d'entrée est de 5000 Ar / jour de compétition sauf pour les athlètes, coachs , arbitres et staff FMJ accrédités